

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les modalités d'accès à la recyclerie Chimirec de Folelli changent au 1^{er} octobre 2024

À partir du 1^{er} octobre prochain, les conditions d'accès à la recyclerie Chimirec de Folelli (Penta-di-Casinca) évoluent et sont désormais identiques à celles des recycleries du SYVADEC.

La recyclerie CHIMIREC est une déchetterie privée avec laquelle le SYVADEC a contractualisé pour permettre aux particuliers des secteurs environnants de disposer d'un service gratuit à proximité de chez eux.

À compter du 1^{er} octobre 2024, les modalités pour y accéder changent et ce sont celles du SYVADEC qui s'appliquent.

Pour les particuliers

→ **L'accès est gratuit**, illimité et sans badge pour les usagers qui acheminent leurs déchets en voiture individuelle, 4x4 ou avec une petite remorque (< 2,5 m).

Important : la carte délivrée par la Communauté de communes n'est plus nécessaire.

→ **L'accès est réglementé** pour les usagers utilisant des véhicules utilitaires, pick-up ou avec une grosse remorque (>2,5m). Dans ce cas, il leur est nécessaire de **se procurer un badge** recyclerie sur le site web du Syvadec (syvadec.fr) et 10 crédits leur sont offerts par an.

=> **Si le particulier dépose des flux gratuits** : objets et matériaux de la maison (meubles, jeux et jouets, articles de bricolage et jardin), articles de sports et loisirs, déchets d'équipements électriques et électroniques, métaux, cartons, **aucun crédit n'est décompté de son badge**.

=> **S'il dépose des flux payants** : tout-venant, gravats, placoplâtre assimilé gravats, végétaux et bois A, **des crédits sont déduits en fonction du type de véhicule utilisé**. À partir du 11^e crédit, l'usager est considéré comme un professionnel et son accès est automatiquement refusé. Il est alors redirigé vers la partie dédiée aux professionnels chez CHIMIREC, qui applique ses propres modalités tarifaires.

Pour les professionnels

→ L'accès est **autorisé uniquement pour déposer des flux gratuits** : objets et matériaux de la maison (meubles, jeux et jouets, articles de bricolage et jardin), articles de sports et loisirs, déchets d'équipements électriques et électroniques, métaux, cartons, et **pour ces flux aucun badge n'est requis**.

→ L'accès est automatiquement **refusé pour les flux payants**, dès le premier passage. Ils sont alors redirigés vers la partie dédiée aux professionnels chez CHIMIREC, qui applique ses propres modalités tarifaires.

Contact presse :

Catherine Vernaz – Responsable communication

Tél. 06 25 44 86 11

Courriel : catherine.vernaz@syvadec.fr

